

Commission Administrative Paritaire

ENTRE LE 29 NOVEMBRE ET LE 6 DECEMBRE,
NOUS ÉLIRONS NOS REPRÉSENTANT.E.S
À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)
POUR TOUS LES AGENTS DE CATÉGORIE A

JE VOTE CGT, C'EST
EFFICACE AU QUOTIDIEN !

ATTENTION,
Ce document
n'est pas un
bulletin de vote !



Administrateurs, attachés, ingénieurs, conseillers socio éducatifs, médecins, infirmiers, puéricultrices, psychologues, directeurs d'établissements, professeurs d'enseignement artistique, conservateurs du patrimoine et des bibliothèques, bibliothécaires...,

JE VOTE

POUR DES REPRÉSENTANT.E.S CGT QUI INTERVIENDRONT
SUR LES QUESTIONS QUI ME CONCERNENT .

À partir de 2019, une seule Commission Administrative Paritaire sera appelée à gérer la carrière de tous les agents de la Ville de Rennes, son CCAS et de Rennes Métropole.

La nouvelle CAP A se déroulera suivant un calendrier établi chaque début d'année.

Lors de ces instances, vos élus de l'UGICT-CGT veillent au déroulement de votre carrière :

- Titularisation
- Avancement de grade et d'échelon, en exigeant des critères transparents
- Promotion interne avec une reconnaissance professionnelle
- Respect des garanties statutaires du cadre : procédure de discipline, mutation, recours, disponibilité, détachement, mise à disposition
- Temps partiel choisi
- Formation professionnalisante pour toutes les filières de catégorie A
- Révision de l'entretien professionnel, dont la responsabilité est trop souvent basée sur l'agent et non sur l'employeur



CHOISIR VOS ÉLU.E.S UGICT-CGT C'EST AUSSI RENFORCER LES MOYENS DE NOTRE ORGANISATION SYNDICALE AU NIVEAU NATIONAL pour revendiquer et gagner de nouveaux droits tels que :

- Une véritable démocratie sociale et le respect des libertés syndicales dans nos services publics territoriaux, notamment pour les cadres ;
- Une gestion collective des carrières à un niveau plus pertinent : au niveau national pour la catégorie A.

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

Entre le **29/11** et le **6/12**

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**

Commission Administrative Paritaire

ENTRE LE 29 NOVEMBRE ET LE 6 DECEMBRE,
NOUS ÉLIRONS NOS REPRÉSENTANT.E.S
À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)
POUR TOUS LES **AGENTS DE CATÉGORIE A**

JE VOTE CGT, C'EST
EFFICACE AU QUOTIDIEN !

ATTENTION,
Ce document
n'est pas un
bulletin de vote !



JE VOTE

POUR DES **REPRÉSENTANT.E.S CGT** QUI
INTERVIENDRONT SUR LES **QUESTIONS**
QUI ME CONCERNENT.

VOS ÉLUS **UGICT-CGT CADRES A** SONT
ISSUS DE TOUS LES MÉTIERS DE LA
CATÉGORIE A ET TRAVAILLENT SUR LES
DIFFÉRENTS SITES DE NOS
COLLECTIVITÉS. ÉPAULÉS PAR LA
PUISSANTE FÉDÉRATION DES SERVICES
PUBLICS DE LA CGT, ILS TRAVAILLENT
EN RÉSEAU ET SONT EXPÉRIMENTÉS.

EN CAS DE CHANGEMENT DE
SITUATION OU DÉSACCORD, ILS VOUS
INFORMENT SUR VOTRE DOSSIER ET
DÉFENDENT VOS INTÉRÊTS.

Le résultat du scrutin déterminera également le
nombre de représentant.e.s CGT au Conseil de
Discipline, au Conseil de Discipline de Recours et à la
Commission de Réforme.

VOTEZ CGT



Philippe CHAVROCHE
Ingénieur ppal
Rennes Métropole



Anne FRABOUL
Infirmière SG hors cl.
EHPAD - CCAS



Nadia BAUMGARTNER
Ingénieure ppal
Rennes Métropole



Jean-Baptiste GANDON
Attaché ppal
Rennes Métropole



Nathalie THEBAULT
Attachée
Rennes Métropole



Pascale BATELLIER
Prof Ens. Art. cl. norm.
CRR - Ville de Rennes



Fabien ROBIN
Ingénieur
Rennes Métropole



Lucette MARLIAC
Prof. Ens. Art. hors cl.
CRR - Ville de Rennes

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

Entre le **29/11** et le **6/12**

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**